

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

COUP D'ŒIL SUR L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DE LA FOI.

CHAPITRE PREMIER.

Excellence de l'œuvre des missions, motifs qui nous portent à y concourir.

Quelque grand que soit le nombre des peuples qui, par un effet de la miséricorde céleste, sont éclairés des lumières de l'Évangile, le nombre de ceux qui ignorent le vrai Dieu ou le méconnaissent, est bien plus grand encore. Sur huit cent millions d'hommes qui couvrent la surface de la terre, cinq cent millions peut-être, suivant l'énergique expression de l'Écriture, sont assis à l'ombre de la mort! Voilà donc une grande multitude d'âmes placées hors de la voie du salut; et que deviendront-elles, si, par le moyen de la prédication, on par un miracle de sa providence le Tout-Puissant ne vient à leur aide! Que fussions-nous devenus nous-mêmes, si, dans les premiers temps du christianisme, les Paulin, les Denys, les Irénées n'eussent apporté à nos ancêtres le précieux flambeau de la foi?... Aussi l'esprit de charité qui anime l'Église de J. C. a-t-il su-cité dans tous les âges un certain nombre de ces hommes apostoliques, qui, au péril de leur vie, au milieu des dangers et des fatigues sans nombre, se sont dévoués pour aller annoncer la bonne nouvelle aux peuples idolâtres ou infidèles; les aider, c'est concourir aux desseins de Dieu; c'est faire sa volonté, car Dieu veut le salut de tous les hommes, il veut que son Évangile soit prêché par toute la terre.

En second lieu, nous avons tous des devoirs à remplir envers nos frères; le Seigneur a commandé à chacun, disent les saintes Écritures, de prendre soin de son prochain; ne pas avoir rempli cette obligation en la restreignant à nos concitoyens et à nos proches; la foi nous montre un horizon bien autrement vaste; tous les hommes sont notre prochain, car tous ne forment qu'une seule famille en Adam et en J. C.: nous devons donc quelque chose aussi à ces peuples qui, séparés de nos contrées par de vastes mers, n'ont point reçu encore le don de Dieu, et qui, s'ils le possédaient, en feraient peut-être un meilleur usage que nous-mêmes. Ce qu'on demande pour eux est bien peu de chose, mais ce peu de chose est suffisant pour leur procurer l'avantage inestimable de connaître la vérité, et cela sans nuire aucunement à ce que peuvent réclamer d'ailleurs les besoins de ceux qui nous environnent; que si nous refusions à ce prix de les secourir, ne devrions-nous pas craindre que ces peuples ne s'élevassent, au jour du jugement dernier, pour nous reprocher notre égoïsme et l'insensibilité de notre cœur!?

Enfin, quoi de plus glorieux que d'aider à étendre le règne de Dieu dans tout l'univers, à le faire connaître et adorer de tous les hommes? Pourrait-il dire qu'il l'aime, celui qui refuserait de concourir à le faire aimer...? Rien aussi de plus méritoire, rien de plus divin que de s'a secourir en quelque sorte à la rédemption de Dieu même, d'être ses coopérateurs dans l'œuvre admirable du salut des âmes, en y contribuant chacun selon la mesure de nos forces; or, une prière, une faible aumône, nous procureront cet avantage, et en participant aux récompenses promises à ceux qui sauvent leurs frères, nous attirerons sur nos familles et sur notre patrie les bénédictions les plus abondantes. J. C. lui-même y a engagé sa parole; car il a dit que nous recevions à proportion de nos propres dons: "De la même mesure dont vous vous serez servi envers les autres, on se servira envers vous."

Voulez-vous donc réveiller au milieu de nous toutes les œuvres de charité, et même en susciter de nouvelles, soutenons de tous nos efforts l'Œuvre de la Propagation de la Foi; celle-là nous répond des autres; l'expérience du passé est à cet égard un sûr garant de l'avenir; les lettres fréquentes reçues des missions, distribuées périodiquement parmi les membres de l'Œuvre, les récits touchants qu'elles renferment, tant d'exemples de la ferveur primitive et du plus sublime héroïsme, deviennent en effet comme une exhortation vivante, un renseignement religieux toujours accessible, une mission venue aussi des climats lointains qui exercent à leur une sorte d'apostolat: c'est ainsi que se ranime et se conserve l'esprit de foi, mobile toujours actif, soutien toujours efficace de toutes les œuvres de charité.

Les considérations suivantes feront comprendre la haute importance des missions catholiques, et combien pressants sont les motifs qui doivent engager à les soutenir.

CHAPITRE SECOND.

Combien est grand le nombre des infidèles; motifs affreux qui pressent sur les idolâtres.
Il faut bien se persuader d'abord qu'une bonne partie de cet univers que Dieu a créé pour sa gloire, est encore soumis aux lois tyranniques du démon,

et que partout où le catholicisme n'a point pénétré, de quelque côté que nous tournions nos regards, les peuples nous offrent le spectacle hideux de tous les vices et de tous les crimes.

Jetons un coup-d'œil sur cet univers, et voyons dans quel abîme sont tombés tous ceux que n'éclaira pas la lumière de l'Évangile. Dans l'Indoustan, d'après une coutume barbare consacrée par la religion atroce du pays une femme qui survit à son mari, doit se brûler toute vive sur le même bûcher où est jeté le corps de son époux, et l'on a vu, dans une seule année, jusqu'à sept cents victimes de cette cruelle superstition. Les Anglais, maîtres de ces contrées, ont bien cherché à arrêter le cours de si abominables sacrifices, mais ils n'y sont point parvenus entièrement. Rien n'égale la stupidité des habitants de ces pays; et on peut dire que tout est Dieu pour eux à l'exception de Dieu lui-même. Ils se prosternent devant les animaux les plus malfaisants, se laissent dévorer par eux et regardent une telle mort comme le chemin le plus court pour aller au ciel. A des divinités si cruelles ils consacrent un culte également barbare: dans certaines de leurs fêtes il faut qu'un homme s'offre à elles en holocauste. Après l'avoir longtemps frappé et de telle sorte que tout son corps soit meurtri et enflé, on lui enfonce jusques dans les côtes des crochets en fer, puis on le suspend à un poteau autour duquel on le fait tourner longtemps, pendant que tous les spectateurs poussent des cris de joie et des hurlements épouvantables. D'autres fois des chariots immenses, hauts comme des tours, promènent dans les rues d'une ville les idoles, leurs prêtres et des femmes sans pudeur. Mille, deux mille personnes s'attèlent pour traîner ces énormes masses, portées sur quatre ou six roues massives, et il n'est pas rare de voir des fanatiques se précipiter sous ces roues pour être écrasés en l'honneur de ces infâmes divinités.

Dans la Chine, c'est une maxime reçue que les parents ont le droit de conserver leurs enfants, ou de les faire périr à leur volonté; de là cet usage barbare de tuer les enfants naturels extrêmement nombreux dans ce vaste empire, ou de les exposer, ou même de les jeter dans des ordures. Il est vrai que lorsqu'il s'agit des enfants légitimes et des garçons, on ne se porte à les faire périr que dans une détresse extrême; mais dans plusieurs provinces, on ne conserve guère que deux filles; si à la naissance d'une troisième le père témoigne de la mauvaise humeur, l'arrêt de mort est dès l'instant prononcé, la mère prend aussitôt sa fille et l'étouffe de ses propres mains.

Chez presque toutes les nations infidèles, le sexe le plus faible a été réduit à un état d'abaissement inconcevable. Dans les Indes, dès leur plus tendre enfance, on enseigne aux femmes, qu'elles sont, pour ainsi dire, d'une nature inférieure à celle des hommes, qu'il y a entre elles et eux une distance immense; elles en sont si persuadées que lorsqu'il leur arrive de tomber dans quelque faute, leur principale excuse est de dire: "Vous savez bien que je suis femme." Pour augmenter leurs sentimens d'humilité, on ne leur apprend ni à lire ni à écrire, pas même dans les classes les plus élevées; enfin, quand un homme se marie, il ne prend point une femme, mais l'achète.

Dans le royaume de Siam, la loi accorde au mari le droit de la battre, de la renvoyer ou de la vendre comme une esclave; il est même telle circonstance où il lui est permis de la tuer; aussi lorsque les enfans commencent à grandir, qu'ils se revoltent contre elle, qu'ils l'insultent, qu'ils aillent jusqu'à la frapper, le père regarde avec une froide indifférence un outrage si révoltant.

Les sacrifices humains sont établis presque partout dans les îles innombrables de l'Océanie; ici, comme dans l'île de Timor, des esclaves sont enfermés vivants dans la tombe de leur roi pour aller le servir dans l'autre monde. Là, le prince qui monte sur le trône sacrifie une jeune fille parée de fleurs aux crocodiles du rivage dont il se dit le fils; ailleurs, comme dans l'île de Célébes, on immole une jeune vierge sur le tombeau du chef, un mois après la pompe de ses funérailles; dans presque toutes ces îles, c'est un usage constant que certaines familles doivent le tribut d'une victime toutes les fois que la mort enlève un individu de la race royale.

Un chef des îles Salomon punissait de la peine capitale le sujet audacieux qui marchait sur l'ombre de son corps.—Un chef des îles Sandwiche, aïeul de celui qui règne aujourd'hui, faisait mourir sans pitié tout homme qui l'aurait aperçu pendant le jour, ne fût-ce qu'un instant et par hasard.

Les peuples abrutis de Botany-Bay enterrent vivant dans la tombe de sa mère l'enfant que celle-ci allaitait encore; plusieurs tribus de la Malaisie vendent assez souvent leurs fils; presque tous les insulaires de la Polynésie sont cannibales. Chez quelques-uns l'usage de manger de la chair humaine se pratique avec des circonstances qui le rendent encore plus horrible; il n'est

pas rare de voir les Célébiens et les Javanais se repaître le cœur de leurs ennemis.

Dans l'archipel Mendana les sauvages ne mangent pas seulement leurs prisonniers, ils dévorent, en temps de disette, leurs parents âgés et jusqu'à leurs enfants et leurs propres femmes. Dans la grande île de Sumatra, les indigènes mangent non-seulement de la chair humaine par principe religieux, mais ils dévorent leurs victimes toutes vivantes. Celui qui est condamné à être mangé est attaché à un arbre les bras tendus. Alors le chef, ou la partie intéressée, si c'est un coupable, s'approche, coupe les narines, les oreilles, la chair qui se trouve dans le creux des mains et sous la plante des pieds, morceaux qu'ils estiment les plus délicats. Après lui, les autres assistants mutilent à l'envi le malheureux patient jusqu'à ce qu'arrivant aux organes essentiels, ils lui ôtent enfin la vie. Les femmes ne sont pas exemptes de ce traitement affreux. Naguères dans les îles Adamans, et dans plusieurs autres îles de ces mêmes parages, lorsqu'un père devenait très vieux, ses fils rassemblaient tous les jeunes gens de leur connaissance, ils contraignaient le vieillard à grimper au haut d'une perche qu'ils agitaient ensuite avec violence ; si le malheureux tenait bon, ils le reconduisaient dans sa maison et le laissaient vivre encore un an ; mais s'il venait à tomber, ils se jetaient sur lui, l'assommaient de coups, et après l'avoir tué, se partageaient ses membres palpitants. Les mêmes excès sont en usage parmi les hordes sauvages que renferment les deux Amériques.

Voilà une faible esquisse des désordres, des crimes, des abominations de tout genre, qui ont lieu dans plusieurs pays privés des bienfaits de la foi.

EXPOSÉ DES MOTIFS QUI ONT DÉCIDÉ LA CONVERSION DE HURTER.

Il vient de paraître un petit livre bien digne d'intéresser nos lecteurs ; il est intitulé : *la vie, les travaux et la conversion de Frederick Hurter*, l'auteur est M. Alexis de Saint-Cheron. Ce récit contient l'histoire du mouvement intellectuel et des épreuves diverses par lesquels Dieu a fait passer l'illustre auteur de *la vie d'Innocent III* et du *Tableau des Institutions et des Mœurs de l'Eglise au moyen âge*, pour l'arracher à l'hérésie et le ramener dans le sein de l'Eglise. Nouvel exemple des grâces éclatantes accordées à la loyauté des cœurs qui cherchent sincèrement la vérité ! Hurter le déclare lui-même dans l'éloquent exposé des motifs qui ont décidé sa conversion : « Je suis venu prouver comment des études sérieuses et impartiales ne manquent jamais de conduire les intelligences à s'identifier avec l'unité vivante de la Sainte Eglise ! »

Quelle leçon donnée à ces écrivains qui redoublent de violence dans leurs attaques contre cette *unité vivante*, qu'ils insultent parce qu'ils ne veulent pas la connaître !

Un des épisodes les plus curieux du récit de la vie de Hurter, est celui de son voyage à Paris, l'année dernière ; on verra quelles impressions produisit sur notre historien la polémique, si vivement engagée, à cette époque, les jugemens qu'il a portés sur nos légistes, professeurs et journalistes, et combien ces Messieurs, sans le savoir et sans le vouloir, ont contribué, en excitant l'indignation d'un honnête homme, à le ramener dans le sein de cette Eglise qu'ils outragent et calomnient !

Lisez donc, propagez ce récit édifiant de la conversion de Hurter, et d'autres âmes égarées se laisseront toucher par ce bel exemple de repentir et de réconciliation.

Nous reviendrons sur ce récit prochainement ; aujourd'hui, nous voulons faire connaître à nos lecteurs un extrait de l'exposé rédigé par Hurter lui-même, extrait qui nous est communiqué par les élitaires ; il montre la voie suivie par l'illustre historien, le travail que la grâce divine a opéré dans son intelligence et son âme ; il sera lu comme une des plus franches, des plus claires et des plus énergiques professions de foi qui soient sorties d'un cœur réconcilié avec Dieu et son Eglise.

Après avoir raconté ses opinions sur les principaux dogmes chrétiens, avant sa conversion, les luttes qu'il eut à soutenir contre ses co-religionnaires, Hurter continue en ces termes :

« Dans mes travaux, j'avais eu à consulter de nombreux ouvrages sur l'origine de la soi-disant réforme, sur ses causes, sur les moyens tentés pour fixer ses dogmes, sur son influence politique, particulièrement en Angleterre. Les preuves ne me manquaient pas, même autour de moi, lesquelles démontraient la fureur qui anime le rationalisme contre l'Eglise catholique, tandis qu'il abandonne à sa libre action le protestantisme, et se rallie même à lui, parce qu'il poursuit un but semblable, la destruction du catholicisme. Cet autre fait se présentait à moi au milieu de mes études : les peuples catholiques lancés en avant dans la voie des révolutions politiques, ont le pouvoir de s'arrêter et de se reconstituer, tandis que les peuples protestants ne peuvent plus se fixer au milieu de leurs mouvements précipités ; les nations catholiques, agitées par le délire révolutionnaire, se guérissent beaucoup plus vite de cette maladie sociale que les nations protestantes, et celles-ci seulement en proportion de l'affaiblissement de leurs sentimens hostiles contre les catholiques.

« Le spectacle des luttes que l'Eglise catholique subit, dans notre siècle et dans le monde entier, exerça surtout une influence décisive sur mon esprit. J'examinai la valeur morale des partis divers et les moyens de combat employés par les uns et par les autres. Ici, je voyais à la tête des ennemis de l'Eglise cet autocrate qui réunit dans sa personne la cruauté d'un Domitien et l'astuce d'un Julien ; là, ces pharisiens politiques qui émancipent les

Noirs pour accabler les Blancs, parce que ceux-ci sont catholiques, sont en joug plus dur et sous le poids d'une horrible misère ; qui traversent toutes les mers pour propager, d'une main, la stérilité d'un enseignement évangélique, et fournir, de l'autre, des poignards à toutes les révoltes. Voici un pays protestant, la Prusse, où l'on a employé toutes les ruses d'une diplomatie perfide, afin d'opérer entre les luthériens et les calvinistes des essais de fusion pour mieux écraser l'Eglise catholique ; dans d'autres pays allemands, le despotisme ministériel, inspiré par les doctrines audacieuses et impudentes de Hegel, se sert d'espions, de juges d'instruction, de l'armée et de la prison contre des prêtres fidèles à leur croyance. En France, les députés usent de tous les artifices d'une faconde irrisable pour entraver les droits de l'Eglise ; le gouvernement s'acharne à maintenir une législation née des plus mauvaises passions révolutionnaires ; nous voyons régner une civilisation superficielle, fille du journalisme, l'idoâtrie des intérêts matériels, une philosophie dirigée contre Dieu même, une jeunesse élevée dans des principes destructifs de tout ordre social... Ensemble, monstrueux d'hommes et de choses qui se heurtent dans la confusion pour ruiner l'édifice éternel de la Providence.

« Malgré tant de contrariétés et d'attaques, le souffle d'un meilleur esprit se fait sentir. On ne peut dire quel point de l'horizon il descend, mais il est impossible de nier que l'Eglise gagne du terrain là même où ont lieu les plus violents efforts pour la faire reculer. Les coups dirigés contre elle ne servent qu'à la fortifier, et les tentatives organisées par les hommes les plus puissans avortent, contre toute attente.

« Il est vrai qu'il se rencontre même des prêtres dont l'esprit est assez borné pour ne pouvoir apprécier toute la valeur des institutions catholiques ; des prêtres qui prétendent réduire le colossal édifice de l'Eglise à la propre mesure de leur intelligence infirme ; mais par bonheur, nous en voyons d'autres qui agissent avec plus d'esprit et plus de vigueur, qui ne se laissent pas intimider par ce mot d'*ultramontanisme*, à l'usage de tous ceux qui veulent entraver la libre et inviolable action de l'Eglise.

« Voilà tous les faits qui me firent sérieusement réfléchir sur l'existence d'une institution qui sort, renouvelée et fortifiée, de la lutte contre tant d'ennemis franchement déclarés ou hypocritement déguisés.

« Après ma démission des fonctions de pré ident de consistoire, je consacrai la liberté de mes loisirs à l'étude des dogmes catholiques, et je n'en profitai, sous ce rapport, la lecture de la *Symbolique* de Mahler. Jamais je n'avais douté que le christianisme fût une révélation divine ; mais, à cette époque seulement, je m'occupai de certaines assertions des protestans, qui prétendent, par exemple, que le christianisme ne s'est conservé dans toute sa pureté que pendant les premiers siècles, pour s'engloutir ensuite, pendant douze siècles, dans un abîme d'erreurs et d'institutions exclusivement humaines, abîme fermé enfin par l'avènement de génies supérieurs, c'est à dire par un moine riche en contradictions de tous genres, et par un roi débauché et spoliateur. Le simple bon sens ne devait-il pas suffire à perdre toute confiance en une prétendue réforme dirigée par des personnages d'une valeur morale aussi révoltante ? Ajoutez les déclinemens intérieurs de tant de sectes protestantes, leur divergence au sujet de toutes les doctrines essentielles, et qui ne s'unissent que dans leur opposition et leurs haines contre l'Eglise. Je fus donc amené à constater que les différences qui existent dans l'enseignement du protestantisme se manifestent dès les premiers jours de la Réforme, comme il se voit aujourd'hui encore parmi tant de protestans qui étonnent par l'étrangeté de leurs systèmes, par cette facilité à les modifier, à les changer suivant les besoins du jour. Une des causes non moins décisives qui contribuèrent à m'éclairer et fixer ma résolution, fut la certitude de rencontrer, au contraire, chez tous les théologiens catholiques romains l'unité et l'harmonie de l'enseignement. Le langage des novateurs protestans touchant une Eglise invisible, une tradition de la pure doctrine, le moyen d'une suite indéfinie d'hérésie, ce langage ne peut aveugler, qui conque a conservé ou retrouvé la faculté d'apprécier les hommes et les choses.

« J'achevai d'être fortifié dans ces convictions par la lecture d'une traduction allemande du *Traité de l'explication de la Sainte Messe*, par Innocent III.

« Tels sont donc les moyens visibles et palpables dont Dieu s'est servi pour ma conversion ; ces moyens se trouvent à la portée de tout le monde. Les motifs cachés, ceux qui viennent d'en haut et ne sont connus que de Dieu, ceux-là resteront un secret devant les hommes. Ce n'est qu'après mon retour dans le sein de l'Eglise que j'ai su combien de prières avaient été adressées au Père éternel, dans divers convents, par des prêtres, par des laïques, à Rome, dans le reste de l'Italie, dans le Tyrol, en Bavière, en Suisse, peut-être aussi dans d'autres pays, prières adressées depuis plusieurs années à la sainte Vierge, pour obtenir son intercession auprès du Père de toute la grâce ; après ma conversion seulement, j'ai appris combien de messes auraient été célébrées pour obtenir la miséricorde de Dieu en ma faveur. Le jour de mon départ pour Rome, un de mes amis de Paris me recommanda à l'Archiconfrérie du très saint et miraculeux Cœur de Marie.

« Sous la protection de tous ces pieux sentimens, j'entrepris mon voyage à Rome, le 29 février 1844, fermement décidé à me déclarer le fils le plus fidèle de cette tendre mère, l'Eglise catholique... »

Nous arrêtons ici cette citation ; on pourra lire dans l'ouvrage que nous annonçons la fin de cet exposé, la visite de Hurter au tombeau de saint Augustin, son audience du Saint Père, ses entretiens avec les principaux personnages de Rome, enfin son abjuration et la cérémonie publique de sa réconciliation.

LE GUANO.

Les journaux du pays conseillaient dernièrement l'importation du Guano pour engrais des terres, voici ce qu'on lit dans le *Journal des Débats* sur ce nouveau genre d'exploitation :

« C'est un événement peu commun, et en même temps une bonne fortune pour la marine marchande au long cours, que la découverte et l'exploitation d'un nouveau produit de chargement. Le commerce en a depuis peu conçu un sur lequel l'expérience a suffisamment prononcé, et dont s'est décidé ment entraînée l'industrie agricole ; nous voulons parler du guano. Ce produit, qu'on a trouvé d'abord par masses immenses et profondes sur plusieurs points des côtes du Pérou, du Chili et de la Bolivie, puis récemment sur le littoral occidental de l'Afrique, non loin de la colonie anglaise du Cap, est, comme on sait, formé d'amas successifs de fientes d'oiseaux de mer ou des débris de ces animaux, qu'aurait recueillis une longue suite de siècles. Il en existe des couches auxquelles on a reconnu, assure-t-on, jusqu'à 90 mètres de profondeur sur une étendue considérable. Dans le principe, et pendant assez longtemps, on avait considéré cette matière comme un produit volcanique, un examen attentif et l'analyse chimique du guano paraissent avoir fait justice de cette opinion.

« Quelle que soit, au reste, la composition du guano, un fait est certain, c'est que ce produit constitue le plus puissant engrais que l'agriculture ait employé jusqu'à ce jour. Dans certaines parties de l'Amérique du Sud, les indigènes en connaissent depuis longtemps l'action fertilisante, et en avaient fait emploi pour amender leurs terres. Dès 1811, le commerce anglais, frappé des bénéfices qu'il pourrait réaliser par l'exploitation d'un produit qu'il ne s'agissait, pour ainsi dire, que de ramasser là où la nature l'avait déposée par énormes amas, vint faire au Pérou quelques chargements de guano ; des expériences agricoles furent tentées en Angleterre et en Écosse et le brillant succès qu'elles obtinrent détermina bientôt nombre d'armateurs de Liverpool, de Hull, de Newcastle, à expédier des bâtimens dans les mers de l'Amérique centrale et méridionale pour le commerce du guano.

« Pendant ce temps, on ne restait pas inactif en France. Par ordre de M. le ministre de l'agriculture et du commerce, du guano américain fut importé et, dans le cours de 1842, des essais furent suivis dans plusieurs fermes-modèles, notamment à celle de la Montauronne (Bouches-du-Rhône), des Trois-Croix (Ile-et-Vilaine) et de Saint-Pierre d'Irroche (Basses-Pyrénées). Des divers rapports officiels auxquels donneront lieu ces expérimentations, il résulte que, pour presque toutes les cultures, le guano a fait preuve d'une force double, triple, et quelquefois quadruple de celle que possèdent les meilleurs engrais ordinaires. L'action énérrique reconnue à ce produit, qu'il importe de n'employer qu'avec précaution, eu égard à cette même énergie, a constaté partout que le guano était un puissant moyen mis à la disposition de l'industrie rurale. Voici sa composition moyenne telle que la donne l'analyse. On verra qu'il doit sa force à la proportion considérable de principes azotés qu'il renferme, et il est d'autant plus utile de le mentionner ici, que déjà le fléau des falsifications s'est exercé sur ce produit. Nous savons qu'il s'est dernièrement vendu à Manchester du guano contenant jusqu'à 75 pour 100 de terre à brique ou autres matières analogues.

Eau,	23,50
Matière organique	32
Ammoniac pur,	10
Sulfate de potasse,	1,20
Sulfate et muriate de soude,	3,80
Acide phosphorique,	2,50
Phosphate, carbonate de chaux et magnésie	27

100,00

« Ce n'est pas seulement aux rivages de la Colombie et du Pérou que la navigation pourra aller demander ce précieux produit ; ainsi que nous l'avons dit plus haut, le littoral africain en recèle sur plusieurs points des dépôts considérables, notamment aux îles d'Angra-Pequena, près du cap de Bonne-Espérance, et aussi, assure-t-on, en quelques parties de la côte orientale. L'île d'Ichaboé, située à vingt-quatre milles environ au nord d'Angra-Pequena, possède des couches profondes de dix à quinze mètres, dont la partie supérieure consiste, sur un mètre environ d'épaisseur, en débris de pidgouins et autres oiseaux de mer, dont on trouve quelquefois, à dix ou douze mètres de profondeur, des œufs parfaitement conservés. D'après l'examen qu'en a fait la science, le guano africain, bien que fréquemment trempé par les pluies de ces contrées, et par conséquent moins sec que celui du Pérou, ne s'est nullement inférieur à ce dernier en qualité ; il paraît même certain qu'il renferme moins de matières terreuses. Rien de plus simple, de plus facile jusqu'ici que l'exploitation de ce produit, telle que la décrit le capitaine Wilkin. Chaque bâtiment prend rang selon son tour d'arrivée ; on creuse la couche par lignes parallèles, on transporte l'engrais au rivage dans des sacs ou brouettes, et de là, au moyen d'un pont formé de verges, rames et avirons, jusqu'au canot, qui le met à bord ; du reste, nuls frais d'achat et très peu de dépense d'extraction. L'île d'Ichaboé étant complètement déserte et par conséquent ouverte jusqu'ici à qui veut l'exploiter. Il n'en est pas de même au Pérou, à la Bolivie, où l'exploitation du guano paraît avoir été l'objet de contrats passés avec des compagnies.

« Voici donc, pour les retours de la navigation marchande dans ces mers lointaines, un bon article de fret ajouté à ceux qu'elle y trouve déjà. Es-

« t-ils que notre marine, qui a si souvent tant de difficultés à composer ses équipages, en usant de retour, trouvera un rôle à jouer dans ce trafic encore peu développé, mais qui aura certainement de l'avenir si le prix du guano, déjà considérable en regard aux frais qu'exige un transport lointain, ne se trouve pas trop accru par ceux dont le fisc étranger pourra grever l'extraction de ce produit, et si surtout un droit différentiel imposé à l'importateur étranger en assure le transport chez nous à notre pavillon. C'est un vœu qu'a exprimé le commerce de nos ports, et que, dans sa sollicitude éclairée pour nos intérêts maritimes, ne peut manquer d'adopter le département de l'agriculture et du commerce. »

Eloge funèbre de Mgr. de Forbin-Janson.—Nous avons annoncé la publication de l'*Eloge funèbre de Mgr. de Forbin-Janson* par le R. P. Lacordaire. Mgr. l'évêque de Nancy nous fait l'honneur de nous adresser le mandement publié par lui à l'occasion de la mort de son pieux prédécesseur. Le prélat raconte avec une simplicité cordiale la vie de cet évêque, illustre par tous les genres de courage et de charité : sa naissance, son émigration en compagnie de ses parents, sa jeunesse, son entrée au séminaire, ses missions à Smyrne et sur les Saints-Lieux, son voyage en Amérique, et ce dernier effort d'un zèle survivant aux forces de la vie, l'Œuvre de la Sainte-Enfance pour le salut des jeunes Chinois. Nous aimons à citer les deux passages suivants, qui touchent aux points les plus délicats de la carrière de l'ancien missionnaire de France :

« On a dit et l'on peut dire encore beaucoup de mal de ces saintes et pacifiques missions ; mais quand une œuvre se présente escortée de bienfaits, quand on y découvre réunies la ferveur de la foi et l'autorité du talent, toute la pureté de l'abnégation et toute la chaleur du dévouement ; quand, pour une faute, les bienfaits se comptent par milliers ; quand on voit de saints prêtres, résistant aux séductions du repos et aux charmes de l'étude, renoncer aux jouissances du monde, aux douceurs de la fortune, dire adieu au foyer et à la famille, pour s'en aller, par amour pour Dieu et par charité pour leurs frères, semer la parole de l'Évangile, combattre l'ignorance et les passions, chercher au loin, dans les plus rudes travaux, l'ingratitude, les vices précoces, une vieillesse hâtive et souvent une mort prématurée, on doit reconnaître la l'œuvre et les serviteurs de Dieu. Les paroles de blâme expirent sur les lèvres, et l'on ne retrouve plus que des actions de grâces et l'admiration dans son cœur. »

« Voici en quels termes Mgr. Menjaud rend compte de l'administration épiscopale de Mgr. de Forbin-Janson. On connaît les événements qui, à la suite de la révolution de 1830, forcèrent l'évêque de Nancy à résigner le soin de son troupeau, tout en se réservant les sollicitudes intimes du pasteur.

« L'abbé de Janson devint évêque de Nancy et de Toul, primat de Lorraine. Il arriva dans son diocèse le cœur tout brûlant de zèle pour le salut des âmes que lui confiait le pasteur suprême. Il n'omit rien pour atteindre ce but heureux. Il se faisait à tous pour les gagner tous à Jésus-Christ. Fut-il jamais un père plus tendre, plus affectueux ? Les pauvres n'étaient-ils pas les objets de sa prédilection ? Dans ses courses épiscopales, n'allait-il pas les visiter sur leur lit de douleur ? ne leur prodiguait-il pas les consolations de la foi et les secours de la charité ? Refusa-t-il du pain à ceux qui avaient faim ? Y a-t-il, dans le diocèse, une seule œuvre de bienfaisance chrétienne à laquelle, même depuis son éloignement, il n'ait pas puissamment contribué ? Ces faits ont eu lieu à la face du soleil ; et combien d'autres encore, cachés aux yeux des hommes, ne sont connus que de Dieu seul ! Il était, certes, digne d'un meilleur sort. Mais loin de nous la pensée de rouvrir des plaies heureusement cicatrisées depuis longtemps ! Nous rejetterons un voile épais sur le triste événement d'une séparation qui devait être éternelle. D'un de ses regards, le Seigneur a fait succéder à la tempête un calme profond ; nous en bénissons mille fois la Providence. Nous n'avons à lui demander qu'une grâce, avec laquelle nous viendront toutes les autres : c'est le maintien de cette paix parfaite dont nous jouissons ; tel est le vœu ardent que nous avons pris pour devise. Ah ! puissiez-vous tous, N. T. C. F., être les enfants de la paix, vous serez, par là même, les enfants de Dieu. »

L'*Eloge funèbre*, lu par le R. P. Lacordaire dans la cathédrale de Nancy, porte l'ineffaçable empreinte du talent de son auteur. Nous y remarquons plusieurs passages qu'on nous saura gré de reproduire.

Le P. Lacordaire raconte en ces termes un trait de la jeunesse de Mgr. de Forbin :

« D'ordinaire, c'est l'âge mûr qui conduit l'enfance à Dieu. Il a sur elle le triple empire de l'expérience, de la raison et de l'autorité, et cet empire ne lui fut donné sans doute que pour inspirer le bien et la vérité à l'intelligence ignorante et docile de l'enfant. C'est surtout la plus sacrée fonction du père. Mais pour donner Dieu, qui renferme tout bien et toute vérité, il faut le posséder soi-même ; il faut le connaître, l'aimer et le servir. Or le père du jeune Forbin appartenait au siècle qui venait de s'achever ; son oreille était pleine encore du rire ingénieux et illustre qui depuis cinquante ans poursuivait en Europe l'ouvrage du fils de Dieu sur la terre. Il est vrai que, depuis, le sang et les larmes du monde avaient fait assez de bruit pour distraire de la moquerie les esprits les plus légers ; mais s'il y avait stupéfaction, il n'y avait pas conversion. On s'étonnait qu'une catastrophe aussi terrible fût sortie de doctrines aussi gracieuses ; on regrettait le siècle

passé comme un modèle d'esprit, d'élégance, de mœurs heureuses, d'une société accomplie, et l'on s'en prenait à tout de sa chute, excepté à Dieu et à soi. Tant il est difficile à l'aveuglement des hommes de discerner la révélation divine jusque dans les événements où elle éclate le plus ! Quand Balthazar, les vases du temple de Jérusalem à la main, regardait sur la muraille le doigt de Dieu qui écrivait son arrêt, l'infortuné tremblait bien de tous ses membres, mais il ne comprenait pas encore son crime.

« Le marquis de Janson dut à son fils la lumière que ne lui avaient point donnée les ruines d'une société corrompue. Il ne pouvait le voir à l'église sans attendrissement ; la paix de ses traits, l'élévation de son âme qui montait doucement jusqu'à son visage pour l'illuminer, la joie sereine qui enveloppait toute sa personne, ce spectacle du plus chaste bonheur, renouvelé sans cesse sous les yeux du père, le plongeait dans une sorte de contemplation, en lui faisant de son fils même une apparition de la vérité. Enfin, un jour, il vit Dieu clairement ; l'âme du père et du fils se rencontrèrent dans les inébranlables certitudes de la foi ; ils adorèrent, ils crièrent, ils aimèrent ensemble, et tel fut, Messieurs, le premier apostolat de Mgr. de Janson. »

La vocation du jeune Charles-Auguste de Forbin aux travaux évangéliques fut accompagnée d'intéressantes circonstances :

« C'est le propre des grands cœurs, dit le P. Lacordaire, de découvrir le principal besoin des temps où ils vivent, et de s'y consacrer. Or, le premier le oin de l'Empire, dans les brillantes années qui l'avaient inauguré, c'était assurément de relever la religion, en repeuplant le sanctuaire d'âmes choisies. Déjà, en dehors de l'enceinte sacrée, Dieu avait suscité d'illustres esprits qui étonnaient la France par la nouveauté de leur style et de leurs idées, et commençaient sur les hauteurs du monde, à travers l'enceinte de la poésie, la réédification opprimee de la cité de Dieu. Ne fallait-il pas que le sanctuaire s'ouvrit à ce mouvement, et qu'ainsi concourût à la régénération sociale le triple génie du gouvernement, de la pensée et de la sainteté ? Charles de Forbin se consumait intérieurement dans cette inspiration de sa foi. Déjà il s'était uni à plusieurs jeunes gens de son âge pour s'exercer avec eux aux œuvres de la charité et aux pratiques d'une piété plus aidente, et ce furent, dans Paris, les prémices de cette jeunesse chrétienne qui, trente ans plus tard, au bruit de nouvelles révolutions, devait fonder la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Le troupeau de ces jeunes gens était petit alors ; il avait pour directeur un prêtre dont le nom n'est pas venu jusqu'à nous, Messieurs, parce que la modestie, quelquefois, est plus puissante que le talent, mais qui a laissé dans le cœur de tous ceux qui l'ont entendu, ce lien immortel que produit l'éloquence entre l'orateur et son auditoire. Il s'appelait Despuits ; j'ai plaisir à le nommer. D'autres ont acquis plus de gloire dans leurs rapports avec la jeunesse de France ; aucun ne l'a méritée davantage. »

« Cependant, quel que fût le zèle de Charles de Forbin, il n'était pas sans trouver en lui-même des obstacles à son dessein. Il avait beaucoup à sacrifier : son nom, sa fortune, son âge, ses succès dans le monde, son goût pour tous les exercices du corps lui suscitaient à l'envi des raisons de rester ce qu'il était. Sa mère, issue de princes de Galée, conspirait aussi contre sa vocation, soit qu'elle considérât l'abaissement extérieur où était tombé le clergé de France, soit par cette tendresse inexplicable dans une femme chrétienne, qui se per-ua le qu'elle perdait quelque chose de son fils s'il devient un homme de Dieu. Elle employa toutes les ruses du génie maternel pour le détourner de sa résolution ; elle essaya de l'arrêter en nouant son cœur par ces liens purs, mais forts, où la jeunesse s'éprend avec un abandon si digne d'être récompensé ; elle ne put y parvenir. »

Devenu prêtre, M. de Forbin fut nommé vicaire-général de l'évêque de Chambéry.

« Cette situation dura peu. Les fonctions administratives s'adaptaient péniblement au génie de l'abbé de Janson. Il revint à Paris, et s'adonna à l'instruction des enfants dans la paroisse de Saint-Sulpice. Vous remarquerez, Messieurs, cette brusque transition ; de la direction d'un diocèse l'abbé de Janson passe subitement à l'humble ministère du catéchiste ; l'apostolat, qui est sa vraie, son unique vocation, le tourmente et l'emporte dans les premiers jours de son sacerdoce. Déjà il ne se contentait plus dans Paris ; il jetait les yeux avides sur les contrées lointaines où le chrétien opprimé réclame à toute heure la parole et le sang apostolique ; il errait en esprit de l'Amérique à la Chine, de la Chine aux bords du Gange et de l'Euphrate ; la main de Dieu l'avait saisi, et l'époumonait, d'aspiration en aspiration, à travers tous les lieux désolés de la terre, pour y choisir un poste où son dévouement ne fût pas à l'étroit. »

Les dernières pages de l'Éloge funèbre contiennent ces nobles paroles :

« Ainsi, Monseigneur, l'Église a eu tour-à-tour par un appel de Dieu trop rapide, les hommes de foi qui, les premiers, ont reconstruit sur le sol renouvelé de la France, notre antique Église. Aucun, parmi ces pères de notre âge n'a porté sur les ruines du sanctuaire une main plus illustre que votre prédécesseur immortel ; aucun, une main plus dévouée, plus active et plus méritée. Renversé par une tempête qui a dérangé des rois, il a laissé d'un côté de sa vie des œuvres détruites, et de l'autre côté des œuvres achevées, mais au si, et d'autant plus, le souvenir d'une âme apostolique que le ring et la fortune ne détourneront point de sa vocation, que le travail ne rebuta ja mais, que le malheur éprouva sans l'abatire ni l'agrir. Vous vivrez longtemps, Monseigneur, sur ce siège que vous tenez de son choix, et où votre présence nous rappellera son esprit de discernement ; vous y vivrez pour faire adorer et bénir la religion, qui est le premier bien des hom-

mes, leur force et leur gloire, et qui pourtant reçoit au si d'eux, par les vertus mêmes qu'elle leur donne, la puissance et l'honneur. »

BULLETIN.

Election de Montréal et autres.—*Terminés.*

La lutte électorale, qui préoccupait si fortement la ville de Montréal, s'est terminée mercredi soir à 5 heures. Les candidats conservateurs, les hon. Moffatt et De Bleury, ont obtenu une majorité de 126 voix. Quoique nous soyons sur les lieux, nous ne sommes guère plus en état, que si nous étions éloigné, de donner des renseignements positifs et détaillés sur les troubles qui ont eu lieu, surtout la première journée. D'abord, on a dit qu'il y en avait plusieurs de tués, ensuite, ils ne se sont trouvés que grièvement blessés. Hier, on disait que deux ou trois personnes avaient succombé à leurs blessures, cependant le *Morning Courier* de ce matin n'en parle pas. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il y en a eu plusieurs plus ou moins grièvement blessés, et quarante à cinquante d'emprisonnés. Il est pourtant à remarquer que l'officier-rapporteur avait pris toutes les précautions possibles pour empêcher les partis de venir en collision, et pour contenir les émeutiers. A cette fin, il avait fait fermer les rues devant le milieu de chaque *poll*, de manière que les voteurs se présentaient les uns à la droite, les autres à la gauche, suivant qu'ils étaient pour tels ou tels candidats, et que les partis se trouvaient ainsi en présence sans pouvoir s'apercevoir ni s'attaquer, autrement qu'en jetant des pierres par-dessus les barricades. Mais, comme il y avait des troupes et grand nombre de connétables à chaque *poll*, ces attaques étaient aussitôt réprimées. Il est vrai, néanmoins, qu'il y a eu plusieurs collisions, mais elles ont toutes eu lieu à quelque distance des *polls* ; et il paraît que quelques uns sont venus en contact avec leurs opposans, c'est qu'ils l'ont cherché et qu'ils l'ont bien voulu. Car pour y parvenir, il fallait que les tapageurs laissassent leur parti, et fissent un long détour, pour venir attaquer ceux qui votaient de l'autre côté de la barricade. Mais, comme il y avait des troupes de stationnées de chaque côté, on comprend que les émeutiers auraient eu peu de chance à venir attaquer au *poll* et, qu'en conséquence le vacarme ne pouvait se faire qu'au loin, et seulement par ceux qui le voulaient bien. Quoiqu'il en soit, il est fâcheux qu'au dix-neuvième siècle, dont on exalte tant les lumières et la civilisation, il se trouve des circonstances où l'observateur impartial pourrait tout à coup croire Montréal redevenu Ochelaga.

Voici maintenant l'état des *polls* mardi et mercredi soir :

		De Bleury.	Moffatt.	Beaubien.	Drummond
Quartier de la Reine.	1 ^{er} jour.	85	86	83	83
	2 ^e jour.	111	111	110	110
Oues.	1 ^{er} jour.	106	107	49	50
	2 ^e jour.	21	22	6	6
Centre.	1 ^{er} jour.	105	106	42	42
	2 ^e jour.	14	13	17	17
St. Laurent.	1 ^{er} jour.	185	185	175	175
	2 ^e jour.	157	157	160	160
Est.	1 ^{er} jour.	67	68	85	85
	2 ^e jour.	6	6	10	10
St. Marie.	1 ^{er} jour.	95	95	92	92
	2 ^e jour.	192	192	192	192

1144 1148 1021 1022

L'assemblée préliminaire de l'élection du comté de Montréal a eu lieu lundi dernier. M. le Dr. M. Culloch s'y présente en opposition à M. Jobin. Les jours du *poll* ont été fixés à lundi et mardi de la semaine prochaine.

Liste des Candidats élus depuis notre dernière feuille.

Bas-Canada.

Comté de Québec.—M. P. C. Chauveau, (o)
 Richelieu.—M. le Dr. Nelson, (o)
 Huntingdon.—M. B. H. Lemoine, (o)
 Gaspé.—M. R. Christie, (o)
 St. Maurice.—M. Desautels, (dout.)
 Lotbinière.—M. Laurin, (o)
 Kamouraské.—M. A. Berthelot, (o)
 Nicolet.—M. P. A. Méhot, (o).

Haut-Canada.

Toronto.—M^{rs} Sherwood (c) et Boulton. (c)
 Bytown.—M. Stuart, (c)
 Hamilton.—Sir A. Macnab, (c)

La malle d'Europe est arrivée hier soir. Nous n'avons pas le temps d'en faire des extraits pour ce numéro. Elle ne contient d'ailleurs aucune nouvelle politique de grand intérêt.

Nous attendons M. Hudon, v. g., au commencement de la semaine prochaine. Ce Monsieur arriva à Québec, par l'*Unité*, mardi dernier avec son compagnon de voyage, M. Dumoulin curé d'Yamachiche.

Un M. Goodwin, ci-devant ministre protestant *Baptiste*, à Charlestown, a été fait prêtre catholique.

Le *Montreal Gazette* dit que comme Son Excellence passait dans la rue Notre-Dame vendredi dernier, son carrosse vint en contact avec une charrette contenant plusieurs personnes, laquelle fut renversée par le choc, et l'on dit qu'une femme, dont nous n'avons pas appris le nom, a été grièvement blessée.

On nous écrit du Côteau du Lac, du 22 octobre :

« Noyés, dans les rapides des Cascades, dans la nuit du 18 au 19 courant, Émère Christin, 6er. et Mlle. Adélaïde Christin, tous deux enfans de M. Michel Christin dit St. Amour, du Côteau du Lac.

« Au commencement d'une nuit très-obscur, ces infortunés et deux autres individus, s'étant mis en travers de St. Timothée aux Cèdres, vis-à-vis la chapelle irlandaise catholique, sur un chaland déjà trop chargé, soit qu'ils aient perdu toute direction, soit que l'embarcation se soit emplies d'eau, ou ait été entraînée par le courant, ils ont été se perdre plus bas dans les épouvantables rapides. Les corps ne sont pas encore trouvés.

« MM. les curés sur le fleuve qui auraient connaissance de leurs dépouilles mortelles, sont spécialement priés d'en informer immédiatement les parens, qui désirent les avoir auprès d'eux; et si cela ne se pouvait, de leur faire donner une sépulture convenable. Toute dépense pour cet objet sera remboursée.

« Voici à peu près leur signalement: tous deux sont de taille plus que moyenne, les cheveux châtains, habillement assez distingué. Le jeune homme est âgé de 25 ans, et la demoiselle 32.

« N. B. On ne peut donner la couleur de leurs habits parce qu'ils étaient absens depuis quelque tems de la maison paternelle. »

On lit dans l'*Aurore* :

Terrible accident. — Mardi dernier, comme le Rail-Road arrivait de St-Jean à Laprairie, un jeune homme du nom de Jodoïn, nous dit-on, ayant voulu s'accrocher au train du Rail-Road qui passait avec rapidité, le pied lui manqua, il tomba entre deux des Cars et fut serré là jusqu'à ce qu'une ouverture se fut faite que le lui sa tomber sur la lisse et les roues des cars lui passèrent sur le corps et le laissèrent presque moulu. Une mort instantanée s'est suivie. M. Jodoïn père n'avait que deux fils et il eût la douleur de perdre le premier le printemps dernier, qui s'est noyé à Laprairie.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

FRANCE.

— On lit dans la *Gazette de Metz* :

« Nous avons parlé avant-hier d'un fait d'une haute gravité dont avaient été profondément émus les ch. étens qui remplissent la ville de Trèves; mais nous n'avions voulu entrer dans aucun détail jusqu'à plus ample et plus positive information. Nous dirons aujourd'hui qu'il s'agit d'une guérison miraculeuse dont nous ne prétendons imposer la croyance à personne, que l'orthodoxie la plus sévère ne force pas d'accepter, nous dans la vérité et l'exactitude de laquelle nous avons foi, nous l'avouons, et que tout catholique peut admettre avec nous. Voici ce que nous écrit de la ville des martyrs, à la date du 1er. septembre, un ecclésiastique en position d'être exactement informé :

« Mlle. Jeanne Droste de Wischering, proche parente de l'illustre archevêque de Cologne et nièce de Mgr. l'évêque de Munster, jeune westphalienne de 19 ans, était privée complètement de l'usage de ses jambes depuis quatre ans; toutes les ressources de la chirurgie et de la médecine étaient épuisées, on désespérait de la guérison. Mlle. de Wischering avait eu recours aux eaux thermales sans plus de succès, et se trouvait aux eaux de Kreuznach quand elle entendit parler de l'exposition de la sainte Robe; elle vint donc de cette ville à Trèves pour la vénérer. Le vendredi 30 août, à neuf heures du matin, cette jeune personne s'étant rendue en voiture à la cathédrale, s'avança, à l'aide des béquilles, jusqu'auprès de la relique: tout à coup, après avoir prié devant cet objet de vénération universelle avec autant d'humilité que de foi et y avoir porté la main, elle sentit une conformation extraordinaire dans le membre paralysé depuis si long-temps, et telle, qu'elle put marcher à l'instant. Un triple atouchement à la sainte Robe l'avait guérie radicalement; elle part seule, sans le moindre secours étranger, regagner sa voiture.

« Voilà un fait positif, et quoique le procès-verbal constatant toute son authenticité n'ait pas encore été dressé à l'heure où nous écrivons, nous sommes en mesure de donner au public l'assurance la plus fondée de la véracité de l'événement.

« Si quelques personnes évoquaient le fait en doute, nous les engageons à aller à Trèves s'en convaincre et es-mêmes, près des milliers de témoins qui l'ont constaté. Après sa guérison, Mademoiselle Droste de Wischering s'est dépouillée à l'instant de tous ses bijoux, chaîne d'or, etc., et en a fait une pieuse offrande aux pauvres.

« Cette nouvelle, qui ne manquera pas d'exciter les plaisanteries des es-

prits forts, nous avait été rapportée par un homme grave et extrêmement honorable de Thionville, samedi; elle nous a été confirmée lundi par un négociant et un chanoine jouissant à Trèves de la plus grande considération; notre correspondance habituelle n'est venue qu'après.

« Le lendemain de sa guérison, Mlle. Droste de Wischering s'est rendue à pied à l'église cathédrale de Trèves, accompagnée de son aïeule, et a déposé sur l'autel les béquilles dont elle se servait depuis quatre ans. Puis elle a visité les différentes églises de Trèves et les établissements religieux. En entrant, elle a reçu la visite d'un nombre immense de personnes de la société qui voulaient s'assurer par leurs propres yeux de la grâce qu'elle venait d'obtenir.

« Les nombreux témoins oculaires de la guérison de Mlle. Droste de Wischering ont été tous admis à prêter serment devant l'autorité compétente, et devront signer le procès-verbal qui a été rédigé en conséquence de ce fait si extraordinaire.

« Enfin on écrit de Trèves, le 5 :

« Mlle. Droste de Wischering n'avait pas encore quitté Trèves avant-hier; elle vient chaque jour, à plusieurs reprises, dans l'église cathédrale, témoigner à Dieu sa profonde gratitude pour le bienfait signalé qui lui a été accordé.

« Grand nombre de pèlerins qui arrivent à chaque instant de la vieille cité romaine sont pleins d'admiration pour la piété de Mlle. Droste; ils l'ont aperçue à la cathédrale répandant à profusion des larmes de reconnaissance: tous nous assurent l'avoir vue marcher avec cette prestesse qui dénote que sa guérison est radicale. Quelle consolation pour le digne archevêque de Cologne! Le Ciel, en exauçant les prières ferventes et pleines de foi de sa mère, a voulu sans doute ajouter un nouveau rayon de gloire à la couronne déjà si belle de ce confesseur de la foi! »

— On écrit des bords du Rhin, 6 septembre 1844.

Après avoir fait à nos radicaux des concessions dont je vous ai parlé dans ma lettre, notre roi fit un premier essai pour introduire une réforme religieuse qui était de la plus grande importance et qui se rapporte aux bases mêmes de la société; je veux parler de la nouvelle loi sur le divorce. D'après le Code prussien (*Preussisches Landrecht*), qui est en vigueur dans toute la monarchie, à l'exception de nos provinces rhénanes, le divorce a été tellement facilité, que le mariage n'existe pour ainsi dire plus, et qu'il n'est tout simplement qu'un concubinage; car parmi les seize motifs en vertu desquels le divorce peut être légalement prononcé, le dernier est de nature à rendre le mariage vraiment illusoire. Le paragraphe 717 du tit. 1er, livr. 2e. de ce code, détermine expressément qu'une aversion invincible d'un des époux pour l'autre est un motif suffisant pour prononcer le divorce. Il est facile de comprendre qu'elles ont dû être les suites d'une pareille législation. En effet, dans certaines localités, comme à Berlin, par exemple, il y a presque autant de divorces que de mariages. Cette dissolution de la famille et de la société attira donc d'abord l'attention du roi, et une commission fut nommée pour élaborer une nouvelle loi sur le divorce. A peine cette nouvelle loi eut-elle transpiré dans le public, que des clameurs s'élevèrent de tous côtés; toutes les feuilles radicales protestèrent unanimement contre une loi qui allait enchaîner la liberté évangélique. Il devint des brochures dans lesquelles on s'efforçait de prouver qu'une pareille loi serait immorale et offrirait les plus grands dangers pour la famille même, en ce qu'elle forcerait de vivre ensemble des personnes qui se détestaient mutuellement. L'opposition était si forte et si générale, que le roi se décida à ajourner la solution de cette question si importante.

Mais la loi sur le divorce ne fut pas le seul acte administratif que la presse radicale, à laquelle on avait accordé une plus grande liberté, attaqua avec violence: elle commença à blâmer tout ce qui se faisait, et, tout en signalant les abus, nos publicistes radicaux qui sous le gouvernement précédent, avaient été les défenseurs serviles de tout acte gouvernemental, déversèrent leur fiel sur toutes nos institutions et nos lois, et attaquèrent ouvertement à la fois le trône et l'autel, n'épargnant tout au plus que la personne du Roi. Ils demandèrent un changement complet de nos institutions, et professèrent en un mot, le radicalisme le plus avancé.

Les concessions que l'on avait faites à la presse radicale n'avaient pas été étendues à la presse catholique, car les hommes qui avaient décidé le Roi à se montrer favorable au radicalisme étaient nos ennemis les plus acharnés. Ainsi, malgré des demandes répétées au Gouvernement, on ne put obtenir le retrait de la défense dont les feuilles politiques de Munich avaient été frappées sous le gouvernement précédent, et cependant ce journal professait les principes monarchiques et conservateurs. Mais on ne put lui pardonner la franchise avec laquelle il avait blâmé les persécutions de notre gouvernement contre les catholiques. D'autre part encore, la censure, qui était veuve abolie pour la presse radicale, sévit plus que jamais contre toute manifestation catholique. Lorsque des catholiques bien pensants et dont les principes conservateurs étaient connus du Gouvernement demandèrent l'autorisation de fonder un journal quotidien afin de défendre leurs intérêts, leur demande fut rejetée sous le prétexte qu'il y avait déjà assez de feuilles politiques sur les bords du Rhin, et ce refus fut fait dans un moment où la fameuse *Gazette du Rhin* (*Rheinische Zeitung*), fondée sur le parti radical et révolutionnaire, surpasse en violence de langage, dans ses attaques contre le Gouvernement, les lois et la religion, tout ce que la presse révolutionnaire, irréligieuse et immorale de Paris a produit d'extravagant. La *Gazette du Rhin* ne fut ce pen ou pas le seul organe du radicalisme; un grand nombre

de feuilles, surtout dans les paroisses orientales et principalement à Koenigsberg, en Prusse, embrassèrent la cause de ce parti, qui commença à se constituer et à s'organiser partout.

Le Gouvernement, bien qu'effrayé de ces manifestations, n'osa d'abord pas intervenir. Il traita le parti radical avec beaucoup de modération et de douceur, et contribua ainsi singulièrement à le grossir. Comme la *Gazette du Rhin* s'attaqua aussi aux abus qui existaient chez nous, comme elle releva les griefs de nos provinces, elle devint bientôt populaire et acquit une grande influence. Les localités protestantes, telles qu'Elberfeld, Barmen, Crefeld, se trouvaient à la tête de ce mouvement radical. Enfin le Gouvernement intervint, et la concession temporaire qui avait été accordée aux éditeurs de la *Gazette du Rhin* leur fut retirée. Cette mesure souleva une opposition presque universelle. Des pétitions avaient été signées partout pour demander la continuation de la *Gazette du Rhin* et de *Le Cologne*; seule une pétition, revêue de plus de mille signatures, partit pour Berlin. La presse radicale tout entière jeta les hauts cris contre cet acte, et des pamphlets et des caricatures de toute espèce parurent partout. Ces excès de la presse qui, dans une autre occasion encore, s'était montrée hostile aux réformes qu'avait projetées le Roi, amenèrent la fameuse ordonnance du Cabinet sur la presse. Dans une troisième lettre je vous parlerai de ces actes, qui furent d'une haute importance.

ESPAGNE.

—On lit dans le journal espagnol *El Historiador* le fait suivant :

« La reine Isabelle a voulu dernièrement accompagner le prêtre qui portait le saint-viatique à une jeune fille moribonde habitant un troisième étage d'une maison de la rue des Relatores. La reine a adressé à la malade des paroles de consolation. Cette visite inespérée a produit la plus salutaire influence sur l'état de la malade : cette jeune fille est en pleine convalescence. La Reine lui a fait remettre des secours abondants. »

PORTUGAL.

—L'on écrit de Lisbonne :

« Les lettres apostoliques, en vertu desquelles l'ancienne église patriarcale et la collégiale de Sainte-Marie-Majeure sont réunies pour ne former qu'un seul chapitre patriarcal, ont été mises à exécution. Deux édits royaux ont été, à ce sujet, adressés au patriarche. La dotation de cette nouvelle organisation monte à 200,000 fr., le nombre des chanoines et dignitaires est fixé à vingt-quatre. Il est à regretter que la splendeur du siège patriarcal demeure ainsi fort au-dessous de ce qu'elle était avant le décret de suppression par lequel s'est signalé le funeste inter-règne de don Pedro. »

« Le nouveau nonce apostolique est arrivé ici le 26 août. »

RUSSIE.

Intrigues de la Russie. — Nouvelles des missions catholiques de Perse.

Une lettre écrite de Téhéran renferme les détails en quelque sorte officiels du bannissement des missionnaires français. Il est curieux de voir comment l'auteur, fonctionnaire persan témoin oculaire et impartial dans cette affaire, révèle le jeu des intrigues de M. de Médem, le représentant russe. Nous traduisons :

« Le 8 février, Mirza-Méhémét-Ali, secrétaire du ministre des affaires étrangères, reçut une lettre de M. Iwanofski, secrétaire de l'ambassade russe, qui lui disait : « M. le comte de Médem veut absolument un firman pour faire chasser les prêtres lazarisites du royaume. »

« Le 10, M. J. Malcolm, interprète de l'ambassade russe, apporta au ministre des affaires étrangères une lettre dictée par M. le comte de Médem, dont le contenu était : « Les convertis au catholicisme doivent être sévèrement punis ; les deux églises d'Ardisher et d'Ourni seront remises aux Nestoriens, et MM. Darnis et Cluzel seront immédiatement expulsés du territoire. » Deux fois dans la journée on vint chercher le firman sollicité, tant M. de Médem est passionné et ami des formes expéditives. »

« Le 12 février, M. Thomson fut chargé par M. Sheil, ministre anglais d'annoncer au ministre des affaires étrangères que, sans se mêler de la querelle des catholiques et des missionnaires américains, il conseillait néanmoins au gouvernement persan de réfléchir sur les conséquences d'un firman aussi illégal. »

« Le 17, Hadji-Mirza-Agassi, président du conseil, revint de la campagne à Téhéran, et aussitôt Mirza-Méhémét-Ali alla chez lui pour faire signer le firman, rédigé sur l'instigation de M. Médem. Hadji-Mirza-Agassi refusa nettement, en disant que la justice était du côté des catholiques, et que M. Médem était leur ennemi. »

« Le 20, M. le comte de Médem écrivit longuement à Hadji-Mirza-Agassi lui disant, entre autres choses, qu'il pouvait sans crainte chasser ces missionnaires lazarisites, attendu que le gouvernement français ne se soucie guère des affaires de religion, et qu'il ne réclamerait pas pour quelques prêtres. »

« Le 21, comme Hadji-Mirza-Agassi ne répondait pas, M. de Médem envoya M. Craff, son second interprète, chez le ministre des affaires étrangères, afin de connaître la raison de son silence. »

« Le 24, M. Médem, impatient de ce retard, chargea le susdit M. Iwanofski d'aller trouver Mirza-Agassi, et de lui déclarer qu'il exige le firman, attendu que le gouvernement français ne s'occuperait pas des sujets inconnus et aussi loin placés. Hadji-Mirza-Agassi lui répondit : « Puisque M. le comte de Médem met cette insistance, je veux de sa part, une déclaration constatant qu'il exige lui-même le renvoi des missionnaires français. Si un jour on demande satisfaction, je pourrai au moins me mettre à couvert de »

cette lettre. Hadji-Mirza-Agassi espérait se débarrasser ainsi des sollicitations de M. de Médem, ne pensant pas qu'il osât jamais lui donner par écrit cette déclaration. »

« Le 25 février, M. le comte de Médem remet la lettre ; Hadji-Mirza-Agassi en fut si étonné, qu'il balança encore à signer l'ordre du bannissement ; mais comme sa parole était engagée, il crut ne pouvoir la retirer. »

De ce récit authentique et circonstancié, il appert :

1^o Que M. le comte de Médem, est, comme nous l'avons déjà prouvé plusieurs fois, le principal instigateur de la persécution contre les missionnaires français et tous les catholiques ;

2^o Qu'il a déclaré officiellement, et comme ambassadeur russe, qu'on peut chasser sans crainte les missionnaires français, attendu que leur gouvernement ne se soucie guère des affaires de religion, et ne réclamera pas pour quelques prêtres ;

3^o Que le président du conseil, Hadji-Mirza-Agassi, est bien disposé pour les catholiques, et qu'il a eue moins aux menaces qu'au scrupule de violer une parole donnée sous condition, parce qu'il ne supposait pas à M. Médem l'audace de la remplir ;

4^o Que si, comme nous l'espérons, le gouvernement français qui a grand intérêt de prendre souci des affaires religieuses de l'Orient, réclame contre l'indigne traitement commis envers ses missionnaires, ce sera plutôt au représentant russe qu'il doit en demander raison qu'au premier ministre président du conseil du chah.

AMÉRIQUE.

L'Eglise des Mormons dissoute.—On annonce que les Mormons n'ayant pu s'entendre sur le choix du successeur de feu le prophète Joe Smith, l'église des nouveaux saints a été déclarée dissoute. On raconte en même temps, que l'un des grands projets de Joe Smith était d'aller à Jérusalem et d'y convier, par une proclamation, tous les Juifs à se rallier autour de lui, jusqu'au retour de Jésus-Christ sur la terre qui aurait lieu, suivant lui, dans 45 ans. C'est dans ce dessein qu'il avait été nommé roi d'Israël par le conseil de 50 des anciens jours, qui seuls étaient dans ce grand secret.

Panique Millériste, Miracle!—Le nombre de personnes à qui la prédication de la fin du monde, pour le 22 ou le 23 de ce mois fait tourner la tête, s'accroît tous les jours. C'est dans le Massachusetts et le Maryland que la panique semble régner avec le plus d'intensité. Les croyans ferment leurs boutiques et s'entassent par milliers dans les temples. L'avidité avec laquelle se lit le journal de Miller, intitulé le *Cri de Minuit*, est si grande, que quatre presses à vapeur sont continuellement occupées à imprimer cette feuille et d'autres productions du même genre qui se distribuent gratuitement. Ce n'est pas tout, un miracle vient d'ajouter son terrifiant prestige aux prédications de ces feuilles. Le *Midnight Cry* raconte qu'une femme dont la mort avait été bien constatée par un médecin incrédule, est ressuscitée une demi-heure après sa mort. La sœur Mathewson (c'est le nom de la défunte) assure que cette demi-heure lui a suffi pour aller au ciel et entendre une voix qui lui ordonnait de retourner sur la terre pour y proclamer que le dernier jour est proche. Cette sainte ressuscitée boit deux tasses de thé par jour, avec du lait et du sucre, pour tout poiage, et elle vit avec cela depuis 18 semaines, ce qui paraît le complément du miracle du *Midnight Cry*. Une foule immense de croyans et de curieux visite chaque jour la nouvelle prophétesse. En quel temps vivons-nous, bon Dieu !

Nouveau-Brunswick.—La nouvelle de la mise en liberté d'O'Connell a été, à Saint-Jean, l'occasion des mêmes scènes qu'à Québec. Des barils de goudron en feu ont été promenés la nuit dans les rues de la ville, par des attroupements composés de jeunes gens pour la plupart ; des coups de fusils ont été tirés, d'abord par eux, puis sur eux, d'une maison qu'ils avaient attaquée et dans laquelle se tenait, dit-on, un loge orangiste : une personne a été blessée dangereusement au cou ; mais on espère cependant que la blessure ne sera pas mortelle ; une autre a été blessée au bras, de telle sorte qu'il a fallu en faire l'amputation ; plusieurs autres ont reçu des blessures moins graves. *Canadien.*

Texas.—L'Abbeille de la Nouvelle-Orléans du 8 octobre annonce que M. Anson Jones a été élu président du Texas, en remplacement du général Houston qui avait signé l'acte de suicide de la jeune république. M. Jones est ennemi de l'annexion aux Etats-Unis et partisan déclaré de l'Alliance avec l'Angleterre.

—Il a été reçu, par la voie de Caracas, des nouvelles de Lima et de Truxillo, en date du 1er juin dernier. Ces nouvelles relatent divers engagements qui auraient eu lieu entre les troupes du directeur (titre du président actuel du Pérou) et celles de Casilla et San Roman, chefs des insurgés. Les derniers auraient essuyé de grandes pertes et 120 de leurs blessés se seraient réfugiés à Ayacucho. On raconte un trait de mauvaise foi honteuse, dont se serait rendu coupable un commandant révolutionnaire, le colonel Arancivia, vis-à-vis du capitaine Zivallos, commandant les forces maritimes qui bloquent le port d'Arica. Arancivia aurait proposé au capitaine Zivallos une entrevue à terre pour traiter de la paix, et violant la foi jurée il l'aurait saisi lui et ses chaloupes. Puis, celles-ci auraient été remplies d'hommes qui cherchèrent pendant la nuit à s'emparer par surprise, du bâtiment de Zivallos, appelé le *Lemara*. Mais l'équipage de ce dernier découvrit la trahison, et put prendre le large à l'aide d'une brise de terre. Le journal le *Commercio* de Lima dit : « Il n'y a plus d'espoir de paix et de tranquillité »

our le Pérou. Nous paraissions destinés à tomber dans l'état d'abaissement et de di-corde où sont tombés Buénos-Ayres et Montevideo."

LA FRÉRIE BLANCHE.

SUITE ET FIN.

Les pèlerins s'avancent sur deux lignes parallèles : en tête marchent les paysans de Cornouailles, les cheveux flottants, le chapelet à la main, l'air grave et recueilli ; tous en veste, gilets, culottes et guêtres de toile ou de laine blanche, couleur de la frérie, au lieu d'être en bleu, en brun et en violet, qui sont leurs couleurs nationales ; on les distingue des paysans vannetais, qui les suivent, à leurs chevelures plus longues, et à leurs braies plus larges. Le costume de ces derniers tranche lui-même sur celui des hommes de Tréguier, qui, au lieu de vestes à plusieurs pans et des culottes courtes des montagnards, portent des gilets ronds en berlinge grisâtre, des pantalons flottants et les cheveux ras. J'en remarquai quelques-uns nus-pieds, qui n'avaient pour tout vêtement qu'une chemise et un caleçon. Du reste, la piété me parut la même chez tous. Après eux viennent, confondus et pareillement vêtus de blanc, tous les enfants de ville, pauvres et riches, portés sur les bras de leurs mères, qui leur font toujours faire la procession pour les mettre sous la protection de l'enfant Jésus. Les visages blancs et roses de ces petits enfants forment, avec le teint bronze et l'air un peu farouche des montagnards qui les précèdent, le contraste le plus piquant. A ce doux et charmant cortège succèdent, comme la garde de l'amour, de l'innocence, de la faiblesse, les pères de famille de toutes les classes de la société ; puis une longue suite de jeunes filles voilées, vêtues des couleurs de Marie, dont elles forment la congrégation, défilent à pas lents. Après elles viennent deux rangées de montagnards, tenant élevés deux candélabres à plusieurs branches. La milice nationale, l'arme au bras, termine la marche avec la musique militaire. Entre cette double haie de jeunes filles, de paysans et de gardes nationaux aux costumes et aux couleurs variées marchait seul un montagnard d'une taille colossale portant la croix d'argent de Notre-Dame-de-Bon-Secours. A l'aube blanche qui l'embrassait de la tête aux pieds, et à la chevelure noire qui couvrait ses épaules, on l'eût pris pour l'ange de la Bretagne, ange sombre et sévère, convenant à notre ciel gris, comme l'ange radieux et blond convient au ciel bleu du Midi. Derrière lui, de toutes petites filles, de cinq ou six ans, aussi vêtues de blanc, avec des couronnes de bluets et de roses, et des corbeilles de fleurs suspendues au cou, se pressaient autour de la bannière de la Sainte-Vierge, bordée par des mains royales, qui se joignaient souvent, dans l'exil, au souvenir du doux pays de France. A un signal donné, ces enfants se tournaient vers une image d'argent massif de Notre-Dame-de-Bon-Secours, et faisaient voler de leurs petites mains des feuilles de roses sur ses pas. Immédiatement après paraissaient les statues dorées de saint Pierre et de saint Paul, les reliques des mêmes apôtres, et celle de saint Pie V, spécialement honoré des Bretons de Tréguier. Ces reliquaires, à sculptures et à formes gothiques, dont l'or a été bruni par le temps et par la piété des fidèles, étaient portés sur des brancards ornés de draperies en velours cramoisi, par des prêtres vêtus de dalmatiques éclatantes, et suivis du clergé de la ville, avec son digne pasteur en tête. Une foule noire, serrée, compacte et sans ordre, à peine contenue par la baguette d'un bedeau, dans le costume traditionnel des hérauts d'armes du quinzième siècle, formait un carré mouvant et impénétrable à la queue de la procession.

N'aurait-elle de remarquable que son origine et ses couleurs, cette cérémonie serait très intéressante, à coup sûr. Cependant elle ne le serait pas plus que quelques autres pardons de la Bretagne ; mais elle présente un caractère particulier d'originalité qui la distingue de toutes les fêtes du même genre. C'est la nuit qu'elle a lieu, c'est à la clarté des cierges et de l'illumination de la ville entière de Guingamp. Pour bien juger du spectacle qu'elle offre, il faut la voir de l'une des plus hautes croisées des maisons qui bordent la place. Je dus cette bonne fortune à l'amitié d'un ancien camarade de collège et à la politesse d'un habitant de Guingamp, Pun et l'autre fiers à bon droit du pardon de leur ville natale. De la hauteur où j'étais placé, on eût dit d'une procession de fantômes couverts de leur suaire, et portant au front une étoile. La fontaine, dont les jets d'eau réfléchissent ces mille clartés des édifices environnants et des cierges que tenaient chacun des pèlerins, semblait lancer des lueurs sinistres ; la masse noire et compacte, suivant les deux files lumineuses et circulaires, dans laquelle brillaient çà et là, comme des yeux follets, quelques flambeaux errants qui paraissaient vouloir se joindre à la queue de la procession ; autour de la place, des arbres au feuillage sombre ; dans le fond du tableau, les trois tours de la vieille église,

deux massives, carrées et plates, la troisième élégante et svelte, aux vives arêtes de granit, s'élevant dans un ciel noir comme un doigt qui montre un séjour dont le prêtre est le portier : le chant monotone des hymnes, entrecoupé de solennels silences, tout enfin se réunissait pour produire une illusion dont rien ne peut donner l'idée. Mais soudain un cri retentit : à un des angles de la place une flamme brilla à travers le feuillage des arbres ; elle monte, s'étend, monte encore avec des pétilllements ; elle éclaire d'étranges lueurs les "pignons sur rue" qui subsistent du vieux Guingamp ; on dirait qu'elle va dévorer les arbres d'alentour et incendier la ville. C'est le premier feu de joie qui s'allume : le recteur, en passant auprès, y a jeté une torche enflammée. Déjà le feu domine les arbres et va atteindre l'étendard flottant à la cime du mât qui soutient le bâcher. Au même instant un second feu pétille : il rugit : il déroule comme un serpent ses anneaux autour de la pyramide de fagots et de joncs qu'on lui a donnés à dévorer, tandis que le troisième, qui prend à son tour, s'élançant dans les airs, atteint les banderolles du pieux étendard, les emporte, les fait tourner, et bientôt les trois feux ne forment plus qu'un seul et même triangle de flammes, image du triangle immortel. Puis les chants des hymnes s'affaiblissent en s'éloignant ; les dernières lumières des cierges achèvent de brûler sur le porche de Notre-Dame : la procession est rentrée dans l'église.

Tout n'est cependant pas fini ; il faut voir, une heure après, la physionomie de la ville. Dans l'église, à demi-éclairée, où s'élèvent des monceaux énormes de cierges à moitié brûlés, laissés comme offrande à la Vierge, sous le porche ; sur les degrés de pierre de la chapelle du Portal, toute rayonnante au dedans de lumières, sur les devantures des maisons, dans tous les angles de la ville, les pèlerins, groupés par clans ou par familles, se sont arrangés pour dormir jusqu'à la messe de l'aurore ; car minuit va sonner. Ici, tout est calme et silence ; sur la place, au contraire, tout est joie et bruit ; c'est la vraie fête un peu désordonnée du moyen âge : le bateleur monte sur ses tréteaux, fait de nouveau retentir ses cymbales ; la grosse caisse de nouveau résonne, le violon crie sous l'archet, le rustique *binou* du cornouaillais nazille et bourdonne à la fois ; la bombarde du vieil aveugle perce l'air de sons clairs et vibrans ; les voix de jeunes gens s'appellent et se répondent ; de toutes parts des cris joyeux, des rires et de gais refrains ; les Vannetais dansent leur gavotte nationale ; les Cornouaillais leur jabadao ; les Bas-Trégorais leur passe-pieds ; tandis qu'assis en cercle autour des trois feux, les vieillards, appuyés sur leurs bâtons de voyage, discutent et chantent tour à tour des cantiques et des ballades. Parmi ces chants, dont plusieurs célébraient la gloire des anciens héros de la Bretagne, il en est un qui me frappa par son cachet d'individualité : je m'approchai du chanteur ; c'était un vieux marinier de la presqu'île de Lezardriena, où tous les paysans sont poètes ; un *marinier de race*, comme on dit au pays. Je remarquai qu'il avait la tête découverte, les pieds nus et un genou en terre.

Voici ce qu'il chantait :

"Le vent souffle avec violence, le ciel s'ouvre, le tonnerre gronde avec un horrible fracas ; le navire est en grand danger : malheur aux matelots ! Notre-Dame-de-Bon-Secours, ayez pitié de nous !

"Oh ! bonne mère des mariniers, je vous en conjure, aidez-nous ; saluez-nous, Vierge secourable ; nous voilà près d'être engloutis dans le fond de la mer profonde. Notre-Dame-de-Bon-Secours, ayez pitié de nous !

"Si vous daignez calmer cette tempête horrible, je fais vœu, avec la grâce de Dieu, d'aller vous visiter, tête nue et nu-pieds, et vous vouer pour jamais, ô Reine des étoiles, mon cœur reconnaissant.

"Je n'avais pas encore achevé ma prière, qu'une lame effrayante lança du fond de l'abîme le navire au milieu des airs. Mon Dieu ! voici la mort ! Sainte-Vierge, recevez-moi dans votre sainte grâce !

"Adieu, ma pauvre mère ; adieu, père, parents, amis, je vais mourir ; je ne vous verrai plus ; le navire enfonce de plus en plus ; il s'abîme. Je me jette entre vos bras, ô Notre-Dame-de-Bon-Secours !

"O merveilleux effet d'une prière fervente ! la tempête s'était apaisée ; le navire glissait doucement sur le dos velouté de la mer bleue. Oui, je le confesse avec joie, Notre-Dame-de-Bon-Secours, si je suis aujourd'hui plein de vie, c'est à vous que je le dois.

"Bonne mère des mariniers, écoutez ma prière : "Je jure, si vous m'assistez, de vivre en bon chrétien ; du profond de mon cœur, je vous jure de venir vous remercier chaque année, tant que je vivrai !"

Le digne marinier tenait sa promesse ! Combien y-a-t-il de temps, lui demandai-je, que ce miracle est arrivé ? Quarante ans, me répondit-il. — Et vous venez au Pardon tous les ans, poursuivis-je ? — Si j'y

viens!... un peu, mon neveu, fit-il d'un ton railleur; et il ajouta: "Est-ce qu'on perd la mémoire pour vieillir?"

De pareils sentiments n'ont pas besoin de commentaires. La foi est belle chez la femme; mais chez l'homme au corps d'acier, dont les cheveux ont blanchi sur les mers, au milieu des tempêtes, elle devient sublime!

Le lendemain du pardon, quand la foule s'est retirée, on entend pendant tout le jour, des glas tinter au milieu du silence de la ville, qui semblait avoir retrouvé la veillée tout l'éclat qu'elle avait à l'époque où la Bretagne était indépendante. Pourquoi ces tintemens funèbres? La cloche de la *Tour-Plute*, la même dont le lourd battant, agité par la main de la patronne de Guingamp, jetait l'épouvante au milieu de l'armée française, maîtresse de la ville, et la lui faisait abandonner, selon un vieux poète breton, cette cloche pleure-t-elle le temps où sa joyeuse sonnerie proclamait l'union de tous les habitants dans la *Prérie-Blanche*, triomphante de l'étranger? Si vous interrogez le passant, il vous répondra en deux mots qui vous feront rêver longtemps: "Ce sont les *glas des âmes*." On célèbre en effet ce jour-là, dans l'église de Notre-Dame, un service funèbre en l'honneur des anciens souverains bretons et de tous les membres défunts de la confrérie. Ainsi, en certains manoirs de Bretagne, à la prière du soir, on récite un *de Profundis* pour le repos de l'âme de la *duchesse Anne*. La nationalité religieuse, par un touchant anachronisme, a donc survécu, chez les Bretons, à la nationalité politique. On dit que quelques uns d'entre eux, de ceux-là sans doute qui ne perdent pas la mémoire pour vieillir, et même des plus jeunes, je crois, regrettent toujours la dernière; mais que peuvent-ils souhaiter? n'ont-ils pas le bonheur d'avoir des journaux, des chemins de fer et une Chambre des Députés, avec l'honneur d'être Français?

TH. HESSARD DE LA VILLEMARQUÉ.
FIN.

LA RÉGÉNÉRATION de la France par le presbytère, l'école et la mairie, par M. Roelly de Lorgues, troisième édition refondu et considérablement augmentée, 1 vol. in-8o. 599 p. Chez L. F. Hivert éditeur, libraire, quai des Augustins, 55. Prix, 7 fr. 50 c.

La patrie, c'est la commune, et la commune, c'est l'église où s'enseigne la vérité qui ne passe pas; c'est l'école où grandit l'enfance et où s'exercent les forces de son esprit naissant; c'est la mairie qui conserve à chacun ses titres de fils, de citoyen et de Français. L'union parfaite de ces trois grandes puissances, appelées dans leur harmonie intime et réciproque, à régénérer l'état, voilà toute la pensée, tout le but de M. Roelly de Lorgues. Mais cette union parfaite, elle n'aura de solution que par la charité, cette philanthropie du christianisme qui vient de Dieu et retourne à Dieu. Pour rendre sa pensée plus sensible, l'auteur a voulu appliquer cette triple union du prêtre, de l'instituteur et du maire sur une commune de France où chacune de ces trois influences réunies se trouve représentée par un homme d'intelligence et de vouloir généreux. Élégance et poésie de style, sagesse de vues et sûreté de principes, M. Roelly de Lorgues réunit dans cet ouvrage toutes les qualités du socialiste et de l'écrivain, et son livre est un livre d'avenir aussi bien qu'une œuvre de savante et de haute littérature.

LE Soussigné venant de recevoir de Londres, un assortiment complet D'OUTILS POUR RELIURE,

informe très respectueusement ses amis et le public en général, qu'il est prêt à exécuter toutes RELIURES de LIVRES dans tout style et à des prix très réduits.

O. BEAUCHEMIN.
Rue Notre Dame, No. 113.

ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.
CHAPELEAU & LAMOTHE,
Rue Ste. Thérèse, vis-à-vis l'imprimerie de MM. J. STARKE et Cie.

A VENDRE
A CE BUREAU
CANTIQUE POUR LA TEMPÉRANCE.

MANUEL OU REGLEMENT DE LA SOCIÉTÉ DE TEMPERANCE,
DÉDIÉ A LA JEUNESSE CANADIENNE
PAR M. CHINIQUY, PRÊTRE, CURÉ DE KAMOURASKA.

LES PERSONNES qui désireraient se procurer le petit ouvrage ci-dessus, pourront s'adresser au Bureau des MÉLANGES.

Prix: un schelling; dix schellings la douzaine.
N. B.— Cette réduction dans le prix de cet ouvrage est telle que ceux qui sont au fait des dépenses qu'occasionne l'impression d'un livre aussi volumineux, comprendront facilement qu'il n'y a que le désir de le répandre dans toutes les classes qui ont pu y donner lieu. On espère donc trouver une compensation dans l'empressement de chacun à en faire l'acquisition.

AVIS.

LE SOUSSIGNÉ *facteur d'orgues*, informe respectueusement M^{rs} les Curés, et Marguilliers qu'il est prêt à entreprendre des ORGUES de toutes dimensions aux conditions les plus favorables pour le paiement. Il soumettra son ouvrage aux connaisseurs, dans cet art, si on l'exige; et si l'instrument n'est pas conforme au désir, il s'oblige à le garder.

JOSEPH CASAVANT.

Ste. Thérèse de Blainville, 9 octobre 1844.

AVIS AUX FABRIQUES.

SI QUELQUE FABRIQUE avait besoin d'un ORGANISTE, ou de peintures, transparents etc. pour l'ÉGLISE; elle n'a qu'à s'adresser au Bureau de cette feuille.

Montréal, 8 octobre 1844. — 44 p.

A LOUER.

PLUSIEURS MAISONS sur la PLACE LARTIGUE, croisée des rues Ste. Brooke et St. Denis.
S'adresser à l'Évêché.

AGENCE A NEW-YORK,
Pour Ornaments et Objets d'Église,

AUSSÍ
Pour marchandises de tous genres.

AUX MESSIEURS DU CLERGÉ.

En venant solliciter les commandes des MM. du Clergé, le Soussigné (d'après les rapports qu'il vient d'établir avec les principaux fabricans de Lyon) n'a pas cru mieux démontrer les avantages offerts au Clergé du Canada, que par la communication de l'extrait suivant.

A. M. J. C. ROBILLARD, } LYON, 12 DÉCEMBRE 1843.
NEW-YORK. }

"Nous sommes certains que les MM. du Clergé des États-Unis et du Canada, trouveront de grands avantages à vous confier le

CHOISIR SUR ÉCHANTILLONS

et même à faire les modifications désirées aux divers dessins qu'ils auront sous les yeux.

"Comme nous fabriquons exprès (à moins d'ordres pour objets inférieurs) les marchandises seront toujours d'une FRAICHEUR irréprochable.

"Sous le rapport des prix, vous n'aurez pas de concurrence possible, puisque nous vendons ici à des commissionnaires, qui expédient à d'autres commissionnaires, tandis que vos correspondans achètent comme s'ils étaient eux-mêmes en fabrique."

Afin d'offrir en assortiment et en prix tous les avantages des marchés de Paris et de Lyon, le soussigné vient de recevoir des principaux fabricants, les ÉCHANTILLONS LES PLUS RICHES de Chasubles, Dalmatiques et Chapes; Draps d'or et d'argent; Satins et Soies façonnés dans toutes leurs variétés; aussi les échantillons de plus de 300 différents genres de Cands, Dentelles, Franges en or, argent, soie, coton et fil.

Les ordres qu'on voudra bien lui remettre et accompagner des explications les plus détaillées (pour éviter la moindre erreur), seront de suite expédiés aux fabricants et exécutés (sous un délai de 60 jour au plus) d'une manière à mériter l'honorable clientèle du clergé par le bon goût, la fraîcheur et surtout le prix des objets.

Chaque ornement pourra être importé, tout fait, ou au complet de l'étoffe et galons nécessaires à sa confection dans ce pays.

On s'attachera aussi aux genres les plus nouveaux dans l'exécution d'ordres pour Ostensoirs, Ciboirs et autres objets en métal.

On pourra si on le préfère, s'adresser à quelque membre du clergé de New-York, pour faire un choix d'ornemens d'après les échantillons ci-dessus, ou remettre au soussigné des directions qu'il suivra toujours avec la plus grande attention.

J. C. ROBILLARD,
Marchand commissionnaire, No. 32, Beaver Street, New-York.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEPROHON, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re insertion,	2c.	6d.
Chaque insertion subséquente,		7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re insertion,	3c.	1d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		7d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, P^{TR}E.
PUBLIÉ PAR J. E. DUPUY, P^{TR}E.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.